

Avis de constitution

SOCIETE « OFFSHORE FISHING ETERNEL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA II, Lot 84, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OFFSHORE FISHING ETERNEL »

Objet : Extraction de pétrole, mine, gaz et d'or ; Vente de produits pétroliers, miniers, de gaz et d'or ; Import-Export ; Placement de marins sur les plateformes pétrolières et les bateaux de pêche en mer ; Prestations diverses etc... Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA II, Lot 84, Ilot 5

Dirigeant(s) M OCCRANI KOUAHO CHARLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07304 du 23/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44721/GTCA/RC/2024 du 23/07/2024

